

Livre publié par bookelis

AGREGATION PHILOSOPHIE*****

THÈMES DE CULTURE ESSENTIELS

**Oeuvre protégée par le droit sur la propriété intellectuelle.
Toute reproduction, téléchargement illicites sont sanctionnés
par le code de la propriété intellectuelle.**

SOMMAIRE :

Avant propos : Pourquoi cette nouvelle version ?

I. Terrorisme, éducation, euthanasie, sciences, **travail, production et liberté : analyses philosophiques et politiques contemporaines (récents ouvrages de Bruckner, Ferry, Bellamy...)**

Annexe concernant **Jean D'Ormesson**, Johnny Hallyday (des registres différents, des thèmes parfois communs).

II. Méthodologie pédagogique novatrice permettant d'aborder tous thèmes philosophiques ou autres.

III. Dieu est-il mort ?

IV. Les enjeux éducatifs fondamentaux/ L'enseignement est-il en crise ?

V. Morale et politique/Justice et politiques/l'état

VII. Les chances de réussite dans les sociétés contemporaines

VIII. Philosophies de l'histoire, lois mémorielles,

XI. La survie de l'humanité

X. La mort dans les sociétés contemporaines.

Annexe : Quelle culture pour l'an 2000 ?

Avant propos :

L'IMPORTANT :

Il a été constaté par le jury que les sujets “sortant” du programme traditionnel pouvaient déconcerter certains candidats. Or, ces sujets existent.

*Les candidats à l'agrégation de PHILOSOPHIE doivent être capables d'intégrer leur culture philosophique **dans tous enjeux de société contemporains.***

Ils doivent être en mesure de s'exprimer clairement, avec pédagogie, sur tous sujets, en citant des oeuvres et auteurs récents (Finkielkraut, Bruckner, Luc Ferry, sans oublier Jean D'Ormesson bien sûr).

Ce livre pdf proposera ainsi une **synthèse des analyses contemporaines philosophiques** et autres **relatives au terrorisme, une méthodologie pédagogique novatrice** permettant d'aborder toutes questions de société sous l'angle philosophique, sociologique et politique au sens étymologique du terme, **outre un vaste sujet sur les croyances dans le monde contemporain.**

Seront ensuite traités des **sujets philosophiques et de société sur lesquels les futurs agrégés de philosophie doivent pouvoir se positionner** : les enjeux éducatifs

fondamentaux, la question de la qualité de l'enseignement, les chances de réussite dans les sociétés contemporaines, les vertus et les risques d'instrumentalisation de l'histoire, morale et politique, justice et politique, euthanasie...

Enfin, deux thèmes essentiels seront à découvrir : la question de la survie de l'humanité, et celle de la mort à travers des approches non seulement philosophiques, mais aussi sociologiques et politiques.

L'annexe portera sur un sujet philosophique, politique et culturel essentiel : quelle place accorder aux identités culturelles dans un contexte de mondialisation ? Quelle avenir pour la culture de l'an 2000 ?

Cet ouvrage est ainsi la synthèse des meilleurs extraits des oeuvres de l'auteur, axée sur les thématiques philosophiques et politiques fondamentales.

Il proposera des références actualisées utiles à l'écrit de l'agrégation (interne, externe) et apportera des réflexes pour répondre à toutes questions.

**I. Terrorisme, éducation, euthanasie, science,
travail et liberté : Analyses philosophiques
contemporaines**

Terrorisme, éducation...

« Notre monde a tellement besoin d'espérance » : cette phrase a été prononcée par le père JACQUES HAMEL (1930-2016), assassiné le 26 juillet 2016 dans l'église de Saint-Etienne-du Rouvray par des terroristes islamistes.

Voltaire définissait le fanatisme comme une maladie poussant à son paroxysme la certitude d'avoir raison (Le dictionnaire philosophique).

Produit du fanatisme politique ou religieux, le terrorisme est un mal dont la société se doit d'analyser les manifestations (séméiologie), de rechercher les causes (étiologie), afin de réfléchir aux remèdes (prophylaxie).

Séméiologie du terrorisme :

Le terrorisme se définit dans le Code pénal comme une entreprise collective et concertée visant à l'intimidation et à la terreur. Si les atteintes à la vie heurtent la raison au sens humaniste du terme, elles s'inscrivent dans le cadre d'une volonté délibérée.

Pour reprendre la pensée de Freud, **la raison donne ainsi à l'homme les moyens de la déraison.**

Selon le neuropsychologue Francis Eustache, les attentats génèrent un stress post traumatique, une “névrose de guerre” : la victime rescapée, qui a besoin d’écoute et de compréhension, évite d’entrer en contact avec tous indices susceptibles de réactualiser la scène.

Passé le choc, **la société ne saurait sombrer dans les réponses irrationnelles**, sans efficacité face au terrorisme organisé.

N'ayez pas peur : revenons à ces mots répétés des centaines de fois dans la Bible et dont le pape Jean Paul II avait fait un mode de vie.

Selon Pascal Bruckner, deux erreurs sont à éviter : l'esprit de collaboration et la vengeance. La dimension laïque de la France est un héritage direct du christianisme qui distingue ce qui revient à Dieu et ce qui revient à César. La France est de culture catholique même si l'incroyance y a fait des progrès comme partout en Europe.(Dernier ouvrage paru : la sagesse et l'argent).

Il importe que les politiques n’augmentent pas les angoisses de la population (« on est en guerre... »). Les citoyens attendent des réponses efficaces, et non pas des déclarations intempestives.

Il convient en définitive de s'attacher aux causes du terrorisme afin d'en rechercher les moyens prophylactiques.

Etiologie et prophylaxie du terrorisme:

Le sociologue Gerald Bronner parle de « *terrorisme mimétique* », reprenant ainsi la pensée de René Girard : la propagande de Daesh réveille des individus **fragiles psychologiquement**, en quête identitaire, qui reproduisent des actes de violence.

Selon François-Xavier Bellamy, les terroristes trahissent leur faiblesse en recourant à la violence. Ils ne croient pas authentiquement en dieu, la religion évoquant fondamentalement le lien, le respect (du latin *religare* : vouer un culte, respecter et *religare* : lier).

Ce mal s'accompagne aussi dans notre pays, de **la pauvreté intellectuelle et spirituelle** à laquelle nous sommes habitués, et nous renvoie donc en même temps à notre responsabilité collective (Les déshérités ou l'urgence de transmettre).

Selon Tarek Oubrou, Imam de Bordeaux, les terroristes s'appuient sur une matière théologique périmée. Ils ont un rapport à la religion **identitaire, et non spirituel**. Le problème, c'est que les bases des grandes religions sont travaillées par la question identitaire.

Le développement du terrorisme révèle en partie les dysfonctionnements de la société : échec scolaire, exclusion sociale. Daesh diffuse, notamment via internet, un discours simpliste en français, accessible à tous.

Il convient de comprendre les mécanismes sociétaux expliquant le nombre considérable de musulmans dans les prisons françaises. Tarek Oubrou conclut à la nécessité de la “*théologie préventive*”.

Le dialogue interreligieux est essentiel. Il importe que toutes les religions appellent dans un langage clair au discernement, qu'elles empêchent la communautarisation.

C'est également l'analyse de Mgr Mirkis , prélat irakien de l'église catholique : il faut lutter contre Daesh comme autrefois contre les nazis. La persécution des chrétiens d'orient vise à tuer la raison. **Eduquons les plus jeunes en leur montrant l'impasse des discours guerriers.**

En définitive, les analyses des hauts dignitaires religieux de toutes obédiences et celles de philosophes croyants ou agnostiques, convergent vers l'idée que le développement du terrorisme est favorisé par le phénomène de l'exclusion, de la précarité intellectuelle et spirituelle, terreau du fanatisme.

Daech ne profite pas du « *choc de civilisations* » mais du « *choc des incultures* ».

Loin de générer des réactions identitaires et irrationnelles, les attentats de l'aube de ce millénaire appellent la recherche de solutions concertées dans la cohésion nationale et au-delà transnationale : coordination des procédures pénales, incrimination de la provocation au terrorisme et de l'apologie du terrorisme notamment via internet, promotion d'une éducation humaniste accessible à chacun, valorisation de la dimension spirituelle – et non identitaire- des religions (1).

1 Références en partie extraites du journal le Point.

La science et les techniques vont-elles trop loin ?

Dans son ouvrage La Révolution transhumaniste. Comment la technomédecine et l'ubérisation vont bouleverser nos vie, Luc Ferry explique que l'on ne peut rien comprendre au monde présent si l'on passe à côté des révolutions technologiques, des "technoscience" et du "transhumanisme".

Le transhumanisme est en marche et ce n'est pas de la science fiction. A titre d'exemple, une firme allemande a développé une **puce électronique qui, un fois implantée derrière la rétine du malade**, permet de lui rendre une grande partie de sa vue, étant rappelé qu'en France, environ 40 000 personnes sont atteintes d'une maladie génétique dégénérative rendant aveugle : la rétinite pigmentaire.

Le concept d' "**homme augmenté**" vient du fondateur du transhumanisme Raymond KURZWEIL. Selon lui, le progrès dans le domaine des techniques et de la génétique va d'abord permettre de **réparer l'homme** par des prothèses reliées au système nerveux ou des organes et tissus fabriqués à l'aide de cellules souches reprogrammées, puis contribuera à **augmenter les capacités** cardiaques, pulmonaires, cognitives, pour permettre finalement de transférer le contenu du cerveau vers une machine et vice versa... l'éternité de l'intelligence...

Faut-il choisir, au nom de la liberté, de dépasser toutes limites (voir Calliclès dans le Gorgias), ou au contraire faut-il raison garder pour éviter une surenchère permanente comme le pensait Socrate ?

Les questions éthiques soulevées par le progrès de la génétique et le transhumanisme **ne peuvent être réglées en terme binaire: d'un côté prétendre tout stopper, de l'autre prétendre tout autoriser**, laisser faire, laisser passer, au nom du "*fantasme de la toute puissance ultralibérale et technophile*"(1).

Les technologies nouvelles, qui évoluent rapidement et dont la complexité dépasse le savoir des politiques et de l'opinion, dépendent de puissances économiques et de lobbies gigantesques.

C'est dire l'importance primordiale d'une régulation politique notamment par le biais des démocraties européennes, en vue d'humaniser le devenir des sciences et des techniques (voir le principe responsabilité d'Hans Jonas).

1 Termes extrait du Figaro magazine.

Avoir le choix de sa fin de vie doit-il être un droit ?

Le problème posé est plus large que celui de savoir s'il est légitime de légaliser l'euthanasie passive voire active.

Les états démocratiques consacrent le droit à la vie. Mais lorsque la vie devient un calvaire, doit-elle être une obligation ? Si le suicide n'est pas interdit par la loi (seule l'incitation au suicide est une infraction pénale), que faire lorsqu'une personne grabataire souhaite mourir tout en étant dans l'incapacité physique de se donner la mort ? Ne convient-il pas d'ériger en droit, le choix de sa fin de vie ?

Volet éthique et philosophique :

Le débat sur le point de savoir si l'Homme peut décider le moment de sa mort oppose deux courants de pensée. Les détracteurs de ce droit (Saint Augustin, Saint Thomas d'Aquin, les essentialistes comme Spinoza) font valoir que l'Homme est la propriété de Dieu et que seul ce dernier peut lui retirer la vie. Les partisans du "*droit à la mort*" (à l'instar de Montherlant) soutiennent que seul l'Homme est maître de sa destinée.

L'association pour le droit de mourir dans la dignité a demandé de légaliser l'euthanasie active comme en Suisse ou en Belgique, soulignant que le suicide assisté auquel des médecins prêtent déjà leur concours, devrait devenir une pratique transparente et encadrée.

Volet juridique et mondial : des réglementations et des pratiques variées

Si la plupart des états interdisent l'euthanasie active, il existe des tolérances notamment en Europe et en Amérique du Nord.

Le Canada, la Suisse, la Belgique, les Pays Bas, le Luxembourg autorisent ainsi l'assistance à la fin de vie.

La réglementation française prévoit que le médecin respecte la volonté du patient. Il sauvegarde la dignité du mourant et assure sa qualité de fin de vie.

La loi du 2 février 2016 tend au développement de soins palliatifs “ *Toute personne a droit à une fin de vie digne et apaisée. Les professionnels de santé mettent en oeuvre tous les moyens à leur disposition pour que ce droit soit respecté*”.

La loi instaure un “***droit à la sédation profonde et continue***” jusqu’au décès pour les malades en phase terminale “*atteints d’une affection grave et incurable et*

dont le pronostic vital est engagé à court terme présentant une souffrance réfractaire aux traitements, si l'arrêt d'un traitement est susceptible d'entraîner une souffrance insupportable”.

Elle prévoit que les **directives anticipées du patient s'imposent désormais au médecin**, passant de la responsabilité du praticien au droit du malade. Elle n'est, ni la révolution voulue par les partisans du droit de mourir, ni le statu quo défendu par les partisans du droit à la vie. Traduction d'un engagement de campagne électorale promettant le *“droit à une assistance médicalisée pour terminer sa vie dans la dignité”*, **elle n'autorise ni l'euthanasie ni le suicide assisté, mais tend à éviter l'acharnement thérapeutique.**

Concrètement, la loi met en place ce que M Léonetti appelle *“un droit de dormir avant de mourir pour ne pas souffrir”*. Si cette pratique sédative existait déjà dans les hôpitaux français, elle était loin d'être générale et homogène, avaient constaté les auteurs de la proposition de loi.

Si le patient n'est plus en état d'exprimer sa volonté et n'a pas fait savoir de directives de façon anticipée, le recours à l'euthanasie passive peut être décidé par un collège d'experts en tenant compte de la volonté des proches (personne désignée comme digne de confiance,